

EMBAUCHE D'UN SALARIE : PROCEDURES ET FORMALITES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Adoptez les bons réflexes dès l'embauche. Choisir le contrat de travail le plus adapté. Rédiger en toute sécurité le contrat selon les normes en vigueur.
PUBLIC	Tous Corps d'état
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Questions / Réponses. Exercices de cas pratiques sur la succession de CDD pour motif identique et différent, calculer les délais de carences.
METHODES	Diaporama, échanges d'expériences, support remis à chaque participant.
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Experte Juridique

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

LE DROIT DU TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE DU BATIMENT – SE REPERER DANS LA REGLEMENTATION

- Connaitre les sources du droit du travail et leur hiérarchie applicable au sein de l'entreprise de bâtiment
 - o Les lois, les règlements, les décrets et le code du travail, la jurisprudence
 - o Les conventions collectives et accords de branche applicables aux entreprises de bâtiment
 - o Les accords collectifs d'entreprises, le règlement intérieur, les notes de services, les usages
 - o Le contrat de travail - Comprendre le rôle des instances et juridictions compétentes au sein de l'entreprise de bâtiment
- o La médecine du travail, les SISBTP, l'inspection du travail, l'URSSAF
- o Les organisations patronales et les organisations syndicales de salariés du bâtiment
- o La caisse de congés payés intempéries
- o L'OPPBTP
- o PROBTP, les organismes de mutuelles, prévoyance et retraite
- o CONSTRUCTYS, l'OPCO du bâtiment
- o Les représentants du personnel
- o La médiation
- o Le conseil des prud'hommes

LE RECRUTEMENT, LES OBLIGATIONS ET FORMALITES

- Les principes à respecter lors de l'embauche
- o Le contenu de l'offre d'emploi, le CV, la lettre de motivation



- o Le principe de non-discrimination
- o La promesse d'embauche

- Les formalités administratives
 - o La DPAE (Déclaration Préalable à l'Embauche), le TESE (Titre Emploi Service)
 - o Les documents à remettre au salarié
 - o Le registre du personnel
 - o L'affiliation auprès des organismes de retraite, de mutuelle, de congés payés
 - o Les examens médicaux d'embauche

DEFINIR QUEL TYPE DE CONTRAT CHOISIR

- Le contrat à durée indéterminée – CDI
 - o Les clauses obligatoires
 - o Les clauses spécifiques

- Le CDI DE CHANTIER dans les entreprises de bâtiment
 - o La différence entre le CDI de chantier et le CDI classique et le CDD
 - o L'Intérêt et les caractéristiques du CDI de chantier
 - o La fin du CDI de chantier et le licenciement pour fin de chantier

- Le contrat à durée déterminée – CDD et le contrat de travail temporaire -INTERIM
 - o Quand recourir au CDD ou au contrat de mise à disposition : conditions et limites
 - o Quel formalisme respecter, quels contrôles opérer ?
 - o Les clauses obligatoires du CDD et le contenu du contrat de mise à disposition
 - o Les délais à appliquer entre deux contrats
 - o Comment renouveler un CDD ou un contrat de mise à disposition : les questions à se poser, les risques et sanctions encourus
 - o La fin du contrat : arrivée du terme, rupture anticipée du contrat ou poursuite des relations contractuelles : ce qu'il faut savoir, les précautions à prendre
 - o Les obligations en matière de santé, sécurité et prévention des risques : ce que l'employeur doit faire

- Le contrat de travail à temps partiel
 - o La définition
 - o Les clauses obligatoires du contrat à temps partiel

- L'alternance : Le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage
 - o Les cas de recours
 - o Le formalisme de ces contrats
 - o Les aides pour les entreprises

REDIGER LE CONTRAT DE TRAVAIL

- Les clauses du contrat de travail
 - o Les clauses impératives



o Les clauses facultatives

- Prévenir les situations à risque

o Points de vigilance sur le lieu de travail (déplacements) et la période d'essai

o Le renouvellement et la succession de contrat

EXERCICES - CAS PRATIQUES :

- Renouveler un CDD

- Succession de CDD pour motif identique et différent, calculer les délais de carence

(Date de mise à jour : 06/01/2025)